



# Les décisions du Bureau en bref

21 novembre 2018

## Parc naturel régional du Pilat 21 novembre 2018

Voici le résumé des principales décisions de la réunion du Bureau du Parc naturel régional du Pilat

---

### ACTUALITE DES GROUPES DE TRAVAIL ANIMES PAR LE PARC :

- Le Comité de pilotage Contrat Corridors écologiques s'est réuni le 21 juin pour avancer dans l'écriture d'un deuxième contrat pour améliorer la connaissance et la prise en compte de la trame verte et bleue dans nos activités humaines, l'actuel contrat s'achevant en 2018.
- Le Groupe de travail Economie de proximité s'est réuni le 20 septembre et le 8 novembre pour travailler à la création d'une « cagnotte territoriale » qui pourrait être alimentée par des entreprises du territoire et dédiée au soutien des projets locaux. Un nouveau projet sera accompagné dans la mise en place de sa campagne de financement participatif, soit le projet d'ébénisterie « Atelier du Viaduc » à Pélussin.  
La campagne de financement participatif, avec Kisskissbankbank, du restaurant - salon de thé « le jardin des 4M » à Saint Régis du Coin a été lancée avec le mentorat du Parc.

### DEMANDES DE FINANCEMENTS

Le Bureau a validé des demandes de subvention :

- auprès de la Région pour le recours à un stagiaire afin de mieux valoriser le Centre de ressources sur l'habitat durable de la Maison du Parc et pour le renouvellement des serveurs informatiques du Parc
- auprès de la Région et des Départements du Rhône et de la Loire pour le programme de sensibilisation des publics aux objectifs de la Charte, soit les Rendez-vous de Mon Parc, l'opération Pilat Propre et le Festival du cinéma solidaire 2019
- auprès de l'Etat et de Saint-Etienne-Métropole pour accompagner les professionnels des métiers d'arts dans le cadre du projet « les nouveaux ateliers du Dorlay »
- auprès de l'Etat pour la mise à jour de la cartographie des habitats naturels du site Natura 2000 « Vallée de l'Ondenon et contreforts Nord du Pilat »
- auprès de l'Union européenne (FEDER Région) pour la plantation de haies bocagères sur le plateau de Condrieu
- auprès de l'ADEME et de la Région pour le développement de l'autopartage dans le Pilat
- auprès de la Région pour aider financièrement le Groupe Archéologique du Forez-Jarez dans son projet de création d'une table d'orientation et de lecture du paysage à la Barollière à Saint-Paul-en-Jarez
- auprès de la Région pour aider financièrement la Forêt de Saint-Sauveur-en-Rue pour la Commission Syndicale de Taillard et Pierre Ratière dans son projet de création d'un sentier d'interprétation en forêt de Taillard

## PROGRAMME D' ACTIONS PREVISIONNEL POUR 2019:

Par délibération en date du 14 juin 2018, la Région a décidé de mobiliser 12 M€ en crédits d'investissement pour la réalisation de projets d'investissement dans les 10 Parcs naturels régionaux sur 3 ans. En attendant de connaître précisément les modalités de mobilisation de ces crédits, le Bureau a validé le type de projets qui pourraient être prioritairement présentés à la Région pour un soutien :

- Investissements relatifs à la rénovation et à la valorisation des patrimoines du Pilat
- Actions d'écomobilité (notamment des équipements pour le développement de l'autopartage)
- Investissements dans le cadre de Pilat Textile sous maîtrise d'ouvrage des collectivités ou entreprises
- Projets de développement d'énergie renouvelable participatifs
- Actions favorisant l'extinction ou l'atténuation de l'éclairage public la nuit sous maîtrise d'ouvrage des syndicats d'énergie ou des communes
- Actions de reconquête foncière agricole par les agriculteurs et de valorisation des haies
- Projets innovants d'urbanisme opérationnel
- Investissements propres au Parc

Le Bureau a validé le programme d'actions prévisionnel pour 2019 en tenant compte des orientations susmentionnées. Des incertitudes existent notamment sur la poursuite de l'animation de la Charte forestière de territoire et sur celle de la mission mobilité portée par l'ALEC 42. L'année 2019 devrait être concernée par un important programme d'animations pour mieux connaître la biodiversité dans le cadre du projet ABC (Atlas de la Biodiversité Communale) et par la concrétisation des initiatives lancées dans le cadre du projet de valorisation du patrimoine textile « Les Nouveaux Ateliers du Dorlay ».

## PARTENARIAT AVEC D'AUTRES ACTEURS :

Le Bureau a décidé :

- de signer l'avenant 2018 à la convention pluriannuelle 2016-2020 avec l'Office du tourisme du Pilat (ex Maison du Tourisme du Pilat)
- d'adhérer à la convention 2019-2022 relative à l'établissement des dossiers CNRA (Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales) par le Centre départemental de gestion de la fonction publique territoriale de la Loire
- de signer l'avenant n°4 au contrat d'assurance prévoyance à adhésion facultative avec la MNT (Mutuelle nationale territoriale) pour les agents du Parc

## POINTS D'INFORMATION

- La recherche de mécénat auprès des entreprises pour le projet de valorisation de la Chartreuse est lancée en lien avec l'Association de Sauvegarde et d'Animation de la Chartreuse de Sainte-Croix-en-Jarez.
- Un premier bilan du congrès des Parcs a été réalisé. Il fait état de 768 participants. 92 % de ceux qui ont répondu au questionnaire de satisfaction envisage de revenir dans le Pilat et 99 % d'entre eux se disent satisfaits à très satisfaits par les ateliers-terrains organisés par le Parc et ses partenaires le deuxième jour du congrès. Le bilan financier du congrès devrait être équilibré en recettes et dépenses et s'élever à un montant de 185 000 €, soit le congrès des Parcs le moins cher de ces 10 dernières années.
- Le projet SMAP (premier démonstrateur smart grid en milieu rural) réalisé sur la commune de Les Haies en lien avec la centrale villageoise photovoltaïque s'est clôturé par un évènement technique et festif le 15 novembre. Au cours de cette opération, plusieurs problèmes rencontrés à l'échelle locale ont pu être communiqués à des personnes qui ont une influence sur la politique nationale en matière d'énergie.



Parc  
naturel  
régional  
du Pilat

Parc naturel régional du Pilat  
2 rue Benay 42410 Pélussin  
04 74 87 52 01

info@parc-naturel-pilat.fr  
www.facebook.com/ParcdPilat

Le Parc naturel régional du Pilat est un territoire bénéficiant d'une reconnaissance nationale pour la richesse et la diversité de ses patrimoines naturels et culturels. Le Parc est aussi un groupement de collectivités. Elles agissent de concert en faveur de ce territoire d'exception, dans le cadre d'un projet politique ambitieux qui concilie activités humaines et préservation de la nature et des paysages : la Charte du Parc. Respect de l'environnement et bien-être des habitants motivent toutes les actions, souvent expérimentales, d'accueil, d'éducation, de développement socio-économique et d'aménagement conduites ici.

[www.parc-naturel-pilat.fr](http://www.parc-naturel-pilat.fr)